

<i>Membres du Conseil Municipal</i>	
<i>En exercice :</i>	<i>23</i>
<i>Présents :</i>	<i>18</i>
<i>Représentés :</i>	<i>3</i>
<i>Absents :</i>	<i>2</i>
<i>Ayant pris part au vote :</i>	<i>21</i>

Séance publique du 27 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 mars à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 21 mars, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes Ghislaine CRAYSSAC, Régine DE RODAT, Françoise GALEOTE, Danièle KAYA-VAUR, Sylvie LOPEZ, Valérie MARJAC, Magali POQUET, Francine TEISSIER, Huguette THERON-CANUT ;
M. Sébastien FABRE, Marc HENRY-VIEL, Pierre MALCOUYRES, Michel PELLETIER, Pascal PRINGAULT, Dominique ROMULUS, Edmond ROUTABOUL, Stéphane SANSAC, Maurice TEULIER.

Absents-excusés :

Mme Sandrine AUBRY représentée par M. Stéphane SANSAC
M. Yoan ENCAUSSE représenté par Mme Sylvie LOPEZ
M. Jean GARGUILLO représenté par Mme Huguette THERON-CANUT

Absents :

Mme Karine MINIC
Mme Kedna THOMAS

Secrétaire de séance : Mme Huguette THERON-CANUT

**Délibération n°
DL20230309**

**SUBVENTION ECOLE PRIVÉE « LES GRILLONS » POUR
2023**

Un avenant règle les relations entre la Commune et l'école privée des Grillons en fixant la participation financière de la collectivité au fonctionnement de l'établissement scolaire privé.

Cet établissement accueille 37 élèves en primaire et 14 en maternelle dont les parents sont domiciliés sur la Commune.

La participation de la Commune s'élève à 216,19€ par enfant en primaire et à 1 089,42€ par enfant en maternelle, soit une subvention annuelle de 23 252€. Les crédits budgétaires correspondants sont ouverts au budget 2023 de la Commune.

Oui l'exposé du rapporteur, le conseil municipal, à l'unanimité des votants,

DÉCIDE :

- **De valider** la subvention à l'école privée « Les Grillons » pour 2023 ;
- **D'autoriser** Madame le Maire à signer l'avenant n°20 à la convention avec l'école privée « Les Grillons »

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Sylvie LOPEZ

La secrétaire de séance
Huguette THERON-CANUT